Société de sapeurs pompiers de 1868 - 1959

Archives Évreux 10-O-4 art 11
Registre conseil municipal

Dés 1868, les habitants d'Heubécourt et d'Haricourt éprouvent le besoin d'avoir un "service de pompe à incendie."

Courrier de H. Payen[1] du 15 Août 1868

Grumesnil, le 15 août 1868

Messieurs les Maires d'Heubécourt et d'Haricourt

Les habitants de vos deux communes d'Heubécourt et d'Haricourt ont résolu d'organiser un service de pompe à incendie et pour arriver à ce but d'une nécessité de plus en plus urgente, ils ont spontanément ouvert une souscription à laquelle ils ont voulu tous prendre part.

J'ai l'honneur de vous informer que j'apporte à la souscription le corps de pompe que vous connaissez avec divers accessoires.

Il est neuf n'ayant jamais servi et fait au système adopté par les sapeurs pompiers de Paris par Boche Andeche, le fournisseur des grandes administrations de Paris.

Son coût est de mille francs.

Je ne doute pas d'un enrôlement volontaire immédiat d'un nombre suffisant de pompiers qui se prêteront avec ardeur comme dans les communes voisines à un service aussi louable qu'utile.

Veuillez, agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé ; Payen

Le 29 Août 1868

Le maire expose au conseil municipal que Monsieur Payen propriétaire au château de Grumesnil à par sa lettre du 15 de ce mois, dans ce qui suit, donne une pompe à incendie à la commune d'Heubécourt et d'Haricourt une pompe, que cette pompe doit être déposée dans un local dépendant de la maison d'école à Heubécourt.

Le maire expose qu'il a été ouvert une souscription à l'effet d'avoir les ressources pour l'appropriation d'un bâtiment destiné à y placer cette pompe et à l'acquisition du matériel nécessaire et complémentaire.

En conséquence, le conseil municipal accepte avec reconnaissance le don de Monsieur Payen et la souscription d'un montant de 342 fr. Le conseil municipal approuve le devis pour les travaux à faire pour le logement de la pompe et les formalités pour établir une compagnie de pompiers.

Le conseil municipal prie Monsieur le Préfet de vouloir accorder un secours pour l'aider à l'acquisition du matériel nécessaire.

Conseil municipal du 12 septembre 1868,

Il est décidé la création en conseil municipal pour les deux communes d'Heubécourt et d'Haricourt d'une société de sapeurs pompiers. Une demande fut faite auprès du préfet pour cette organisation. Celui-ci alors accorde 1800 fr sur 3 ans soit 600 fr en 1869, puis 600 fr en 1870 et 600 fr en 1871 pour habiller 40 hommes.
Une liste de 53 noms fut dressée et envoyée pour les 2 communes.

[1] *Hyacinthe Alphonse Payen (1805-1893), son fils Louis (1853-1911) est maire d'Heubécourt de 1896 à 1910.*

Conseil municipal du 27 décembre 1868.

Le maire expose au conseil municipal qu'une somme de 833 fr provenant de la souscription des divers propriétaires, est librement affectée à la pompe et à l'organisation de la compagnie. Il demande que cette somme soit versée à la caisse communale. Le département a promis 1 800 fr.

Conseil municipal du 28 février 1869

Un crédit de 30 fr fut accordé à la compagnie des pompiers pour l'inauguration et la bénédiction de la pompe pour le 29 mars.

Dés 1869, les pompiers organisent leur bal et Ludovic Auvray[2] est nommé commissaire pour le bal.

Le 4 Juin 1871

Une subvention de 600 fr est accordée par le préfet au service des pompes à incendie.

Le 4 Août 1872

Une subvention de 700 fr est accordée pour le service des pompes à incendie.

Le 14 Juin 1874

Monsieur Payen a donné à la commune une pompe à incendie. La souscription pour l'équipement de la compagnie s'élève à 1 600 fr.

Le 14 Juin 1874

Monsieur le maire expose au conseil municipal

- *que la pompe à incendie a été donnée par Monsieur Payen, principal propriétaire domicilié à Grumesnil et que divers particuliers ou les habitants ont fait une souscription s'élevant à 1 600 fr pour l'équipement de la compagnie que dans ce moment les tuyaux sont hors de service qu'il y a lieu d'acheter divers accessoires,*
- *que la commune n'a aucune ressource à son budget pour faire face à cette dépense se montant à 204 fr*
- *et que la commune est imposée au maximum pour la construction des chemins vicinaux qui sont terminés*
- *que le peu de ressources qu'elle possède ne peut suffire à faire même les réparations même les plus urgentes aux bâtiments communaux. C'est pourquoi il vient proposer au conseil municipal de demander un secours de 150 frs à Monsieur le préfet sur les fonds départementaux.*

Le conseil municipal appréciant l'exposé fait par Monsieur le maire et considérant qu'il est non seulement de l'intérêt de la commune que la pompe ait des tuyaux en bon état, que les anciens sont hors d'usage, que la compagnie ne soit pas seulement au service du pays, mais qu'elle s'unit aux compagnies des communes voisines pour les aider à éteindre les incendies ; elle a été plusieurs fois à Tilly , à Valcorbon et à Bionval, hameau d'Écos.

---

[2] *Jean Vincent Ludovic Auvray (02/02/1829-08/02/1902)*

C'est donc dans un but d'intérêt général que la pompe soit munie de tous ses accessoires et qu'ils soient constamment en bon état, c'est pourquoi le maire et les membres du conseil municipal viennent prier le préfet de vouloir bien soumettre leur demande au conseil départemental pour qu'elle obtienne un secours de 150 fr qui réunit à la subvention donnée par la commune d'Haricourt forme une somme de 204 fr, somme suffisante pour mettre le tout en état de marche.

Le 14 Juin 1874.

Le préfet accorde une subvention de 150 fr à la compagnie des sapeurs pompiers pour l'achat de 16 m de tuyau.

Le 10 Décembre 1874

Le préfet accorde une subvention de 100 fr pour l'organisation et l'équipement des pompiers.

Le 17 Août 1879

Le maire expose qu'il y a lieu de voter les ressources nécessaires pour subvenir pendant un délai minimum de cinq ans aux dépenses occasionnées par le service du corps de Sapeurs Pompiers réorganisé en exécution du décret du 29 Décembre 1875, lesquelles dépenses sont énumérées à l'article 29 du dit décret.

Le conseil après avoir pris connaissance du décret précité, décide à l'unanimité qu'il y a lieu de faire face aux dépenses sus énoncées et qu'il y sera pourvu chaque année au moyen d'une somme prévue au budget communal et cela pendant un délai minimum de cinq ans.

Le conseil désigne pour faire partie de la commission instituée par l'article 10 chargée d'examiner les demandes d'admission et d'arrêter définitivement les contrôles Messieurs Mignard Zéphir et Cardonné Jean-Marc.[3]

Le 2 Mars 1899,

Une demande de 1 433 fr 60 est envoyée au préfet pour l'achat d'une nouvelle tenue et de matériel ; seaux, tuyaux. Une souscription est ouverte et permet d'obtenir 643 fr, le 22 mars 1899.

Sapeurs pompiers

année	chef	grade	hommes	pompe
1921	Chédeville G.[4]	Lieutenant	26	1
1922	Chédeville G.	Lieutenant	26	1
1623	Chédeville G.	Lieutenant	16	1
1924	Chédeville G.	Lieutenant	16	1
1933	Cahagne A.	Sous-lieutenant	16	1

Le 23 avril 1923

Le conseil municipal crée une ligne de budget pour le bon fonctionnement du service de pompes à incendie. Cet engagement arrive à expiration le 23 avril 1938, il est reconduit pour 15 ans.

Le 20 novembre1943, demande de rattachement à Écos

[3] *Zéphir Mignard (1813–1888) et Jean Marc Louis Désiré Cardonné (1820-1897)*
[4] *Georges Chédeville (1866-1943)*

Par suite de la désorganisation du corps des sapeurs pompiers et l'impossibilité de la reconstituer pour des raisons financières et matérielles, le maire s'est adressé à Monsieur le maire d'Écos et au commandant des sapeurs pompiers de cette commune pour qu'Heubécourt soit rattaché à celle-ci.

Cette proposition a été agréée pour un droit d'entrée à compter du 1er Janvier 1944 pour 900 frs et une cotisation annuelle de 600 frs.

André Louis et André Clayes[5], anciens pompiers, continuent à entretenir le matériel, moyennant une rétribution de 500 frs à compter du 1er janvier 1944, matériel déposé dans la commune.

La commune était rattachée au corps des sapeurs pompiers d'Écos depuis 1938.

Le 30 Novembre 1948, vu le matériel existant

- Une pompe aspirante et foulante avec chariot et flèche
- Une échelle à crochets à 2 plans de 4 m de long
- 2 tamis en osier
- 1 hache
- 1 tuyau d'aspiration en cuir et sa crépine 5,70 m de long
- 2 tuyaux en cuir 8 m
- 2 tuyaux en toile 4 et 3 m
- 4 tuyaux
- 2 clés à raccord
- 2 cordages 1 commande, 2 lances, 30 seaux en toile

Mr Tourard et Thibaudat [6]sont désignés pour faire partie de la commission chargée d'examiner les demandes d'admission des volontaires dans le corps des sapeurs pompiers.

Le 8 mai 1949, au vu du matériel présent dans la commune, il est décidé de recréer un corps de sapeurs pompiers.

Le 9 octobre et décembre 1959

Considérant le manque de volontaires désirant faire partie du corps des sapeurs pompiers ; il est décidé de résilier ce corps créé en 8 mai 1949. En décembre, la dissolution, fut effective par décision du conseil municipal du 9 octobre 1959, à la demande du préfet de l'Eure.

Le 6 août 1961

Le maire fait savoir aux membres du conseil municipal que les motopompes des centres de secours dont dépend la commune sont équipées de prises de 100 et que la commune ne dispose d'aucun moyen de défense contre l'incendie.

Le conseil municipal décide de faire poser une bouche à incendie de 100 sur la conduite desservant la commune.

Le 7 novembre 1968, suppression du service des pompes funèbres (corbillard et porteur) et un contrat est signé avec le service départemental des pompes funèbres de l'Eure.

Le 25 Mars 1976, le conseil municipal accepte la proposition de la mise en vente de la pompe à incendie, pour la somme de 3 700 fr à l'amicale des sapeurs pompiers de Sotteville-Lès-Rouen.

Le 14 juin 1977, vente du corbillard devenu inutile, à Mr Sases pour la somme de 210 fr.

---

[5] *André Louis (1904-1987) et André Maurice Clayes (1908-1989)*
[6] *Augustin Tourard (1890-1967) et Paul Thibaudat (1890-1964)*

Sapeurs pompiers d'Heubécourt et musiciens d'Écos. Photo vers 1930

Au premier rang, accroupis les musiciens d'Écos. A partir de la gauche ;

- Alexandre Hervé né le 6 mai 1913 et décès le 15 avril 1949, habitant à Bionval en 1931.
- Louis Albert Joseph Bouvier né à Tassillé-sur-Sarthe le 18 décembre 1913 et décès le 2 octobre 2006, journalier habitant en 1931 au Plix-Aubin.
- Lucien Leleu,
- Henri Ernest Lecuyer (tambour) né le 10 octobre 1895 et décès le 25 mai 1965, maçon, habitant en 1931 rue du Bout Lucas.
- Paul Léon Arthur Morin né 27 juin 1890, habitant en 1931, rue du Haut Grenier ouvrier agricole chez Montfilliatre.
- Maxime Jean Marie Devillers, né à Heubécourt le 19 juillet 1914, et décès le 8 mars 1985, habitant en 1931 rue du Bout Lucas.

Derrière, debout 12 pompiers d'Heubécourt

- Cahagne Laurent Achille né le 23-10-1901 - décès le 30/12/1979, fils d'Adolphe C, (chef), en 1931 rue Chevreuse fermier.
- Calvel André né 28/11/1903 - décès le 4/8/1970, en 1931 à Haricourt, ouvrier agricole chez Charpentier et en 1936 chez Fournel.
- Courcoux Gabriel né le 21-2-1911 – décès le 16/4/1997, rue Chevreuse en 1931, charron chez Poitou.
- Lesage Adolphe, né 13 juin 1896 à Denain, en 1926 habite place publique sa femme est institutrice.
- Jacquet Maurice, né le 31-3-1906 - décès le 26/5/1973. En 1931 rue Quénot, charron chez Mignard.
- Denis Ovide (porte-drapeau) né le 6 janvier 1893- décès le 12 février 1985. Cultivateur en 1931 rue Quénot.
- Le Moal Jean né à Trégon en 1912, en 1931 habitant Coupigny, bourrelier chez Stalin.
- Cahagne Adolphe Albert (chef) né le 7 avril 1876 et décès le 8 janvier 1961, en 1931 place de l'église, cultivateur.
- Lucien ?
- ?
- (caché ?)
- Gavelle Eugène Achille né le 13 novembre 1878 - décès 31 août 1947, cultivateur, en 1931, habitant rue Bordel.

Dans la cour de l'école

Laurent Cahagne, André Calvel, Lesage, Couceaux, Hérard, Durand, Denis, E. Jovelles
Mallard, Hervé Chedeville, Clays, Cahagne père, Rougegrez, Hervé Lucien, Louis André.

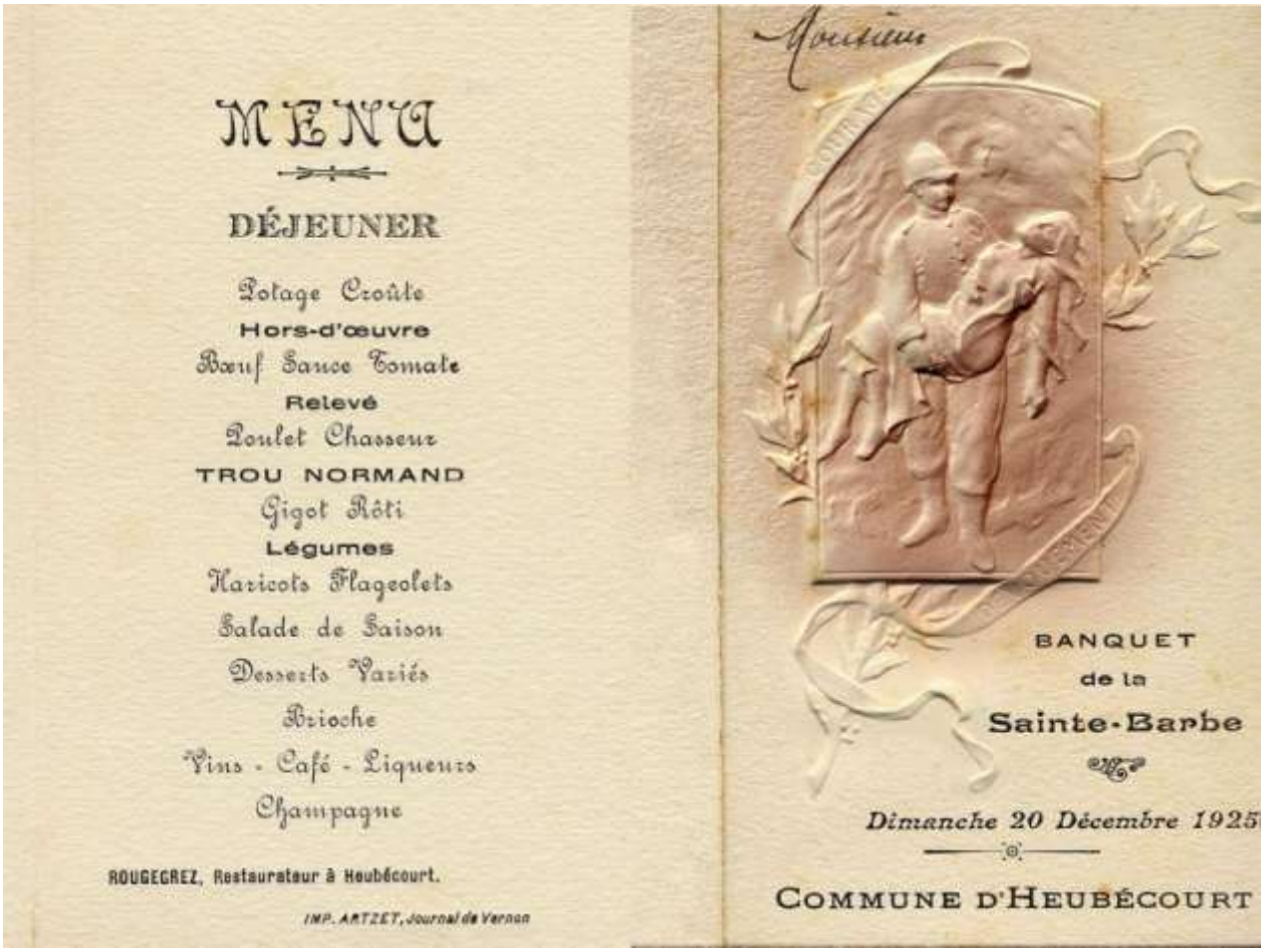

MENU

DÉJEUNER

Potage Croûte
Hors-d'œuvre
Bœuf Sauce Tomate
Relevé
Poulet Chasseur
TROU NORMAND
Gigot Rôti
Légumes
Haricots Flageolets
Salade de Saison
Desserts Variés
Brioche
Vins - Café - Liqueurs
Champagne

ROUGEGREZ, Restaurateur à Heubécourt.

IMP. ARTZET, Journal de Vernon

Monsieur

BANQUET
de la
Sainte-Barbe

Dimanche 20 Décembre 1925

COMMUNE D'HEUBÉCOURT